

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 24 Janvier 2022**

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-quatre janvier, le Conseil Municipal de la commune de **L'ILE D'OLONNE**, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire Salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Fabrice CHABOT, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 18 Janvier 2021

Nombre des conseillers en exercice : 23 Présents : 18 Votants : 22

Etaient présents : Fabrice CHABOT, Maryse SOUDAIN, Thierry MONNEREAU, Véronique MAFFREY  
Christophe PEIGNEY, Jocelyne BRETHERMÉ, Michel MANDRET, Marie-Laure BOSSARD, Laëtitia  
GOARDET, Ludmila HEURION, Jean-Luc PINGUET, Jérôme DA SILVA, Annemieke SCHEENAERTS,  
Mickaël MICHON, Jean-Luc HOTTOT, Carole GUERMEUR, Aurélie RUNIGO

Etaient absents excusés : Jocelyne GROLLIER (Pouvoir donné à Laëtitia GOARDET), Didier FERRE  
(Pouvoir donné à Jean-Luc PINGUET), Nicole MARANDEL (Pouvoir donné à Sonia TEILLET), Jean-Michel  
GAZEAU (Pouvoir donné à Marie-Laure BOSSARD)

Secrétaire de séance : Sonia TEILLET

Ordre du jour :

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 14 Décembre 2021

- |  |                     |
|--|---------------------|
| 1 - Budget Général 2022 : Autorisation dépenses d'investissement anticipées .....  | <i>Délibération</i> |
| 2 - Panneau d'information lumineux : validation du prestataire .....   | <i>Délibération</i> |
| 3 - DETR/DSIL 2022 : proposition de projet .....   | <i>Délibération</i> |
| 4 - Tarifs Municipaux 2022 : proposition .....   | <i>Délibération</i> |
| 5 - Moulin Gueffard : proposition d'avenant au projet .....  | <i>Délibération</i> |
| 6 – Conseil Municipal : Proposition de délégation complémentaire à M. Jean-Luc Pinguet afin de l'autoriser à intervenir auprès de la gendarmerie et déposer des plaintes au nom de la Mairie ..... | <i>Délibération</i> |
| 7 – Les Sables d'Olonne Agglomération : transfert de la compétence OPAH .....  | <i>Délibération</i> |
| 8 - Déclarations d'Intention d'Aliéner   |                     |
| 9 - Questions diverses   |                     |

**1 – Budget Général 2022 : Autorisation d'engager, mandater et liquider des dépenses d'investissement**

Monsieur le Maire rappelle que dans l'attente du vote du budget l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente. Il peut en outre sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Il propose ainsi au conseil municipal de valider cette autorisation comme suit

Autorisation Investissement 2022	
Opération 11 : Voirie	28 350,27 €
Opération 15 : Acquisition Foncière	- €
Opération 16 : Patrimoine	20 250,00 €
Opération 18 : Moulin	53 250,00 €
Opération 20 : Matériels	20 806,75 €
Opération 21 : Bâtiments	85 224,00 €
Opération 22 : Eclairage et Réseaux	3 250,00 €
Opération 23 : Aménagement cadre de vie	76 550,00 €
Opération 24 : Cimetière	10 425,00 €
Opération 29 : Lotissement Petit Fouquet	1 179,38 €

Le conseil municipal, à l'UNANIMITE valide cette proposition telle que présentée

## 2 – Panneau d'information lumineux : choix d'un prestataire

Monsieur le Maire rappelle qu'une ligne budgétaire était prévue au budget 2021 avec la volonté d'apporter le même niveau d'information à l'extérieur du bourg

Une consultation a été organisée et trois prestataires ont déposé une offre comme suit

	Cocktail Vision	Centaure	Charvet Digital
Panneau double face	17 000,00 €	14 900,00 €	24 743,00 €
Maintenance	① Offert pour 3 ans + 50 % sur maintenance du 1 <sup>er</sup> panneau ② A l'issue des 3 ans 1500 € pour les deux panneaux	450,00€/an	1 980,00 €/an
Livraison installation formation	offert	offert	offert

Ce panneau d'information serait installé aux abords des conteneurs poubelles à la Salaire, lieu de passage important.

Mme Aurélie Runigo indique que ces équipements sont inesthétiques et s'inquiète de l'avis des riverains

M. le Maire précise que le besoin d'information est très fréquemment soulevé par les habitants des villages et que ce panneau sera également un moyen de communication important avec les riverains en cas de problème ou catastrophe naturelle

M. Thierry Monnereau indique qu'il n'y a que deux maisons immédiatement en face du site où sera installé le futur panneau. Il indique également qu'il ne s'agira pas d'un panneau publicitaire comme on peut en croiser aux Sables et qui, pour leur part sont extrêmement lumineux au point d'en être problématiques pour les riverains

Mme Aurélie Runigo souligne le travail qui est fait actuellement pour l'esthétique du bourg alors que le panneau Place de la jolie Saunière est une verrue

Mme Carole Guermeur souligne que celui-ci est en effet devenu peu lisible et devrait certainement être revu

M. Jean-Luc Hottot confirme l'avis de Mme Aurélie Runigo sur le peu d'esthétique de ces panneaux

M. le Maire présente les offres des prestataires en soulignant l'objectif de réajuster le panneau actuellement dans le bourg qui a perdu en qualité et lisibilité. L'offre de Cocktail Vision qui est le fournisseur du premier panneau prévoit une réduction des coûts de maintenance pour les deux panneaux et répondra donc à ce besoin.

Le conseil municipal par 20 voix POUR et 2 ABSTENTIONS décide de retenir l'offre de Cocktail vision tel que présenté

### 3 - DETR/DSIL – proposition de projet 2022

Monsieur le Maire présente le projet de réaménagement du bourg avec création d'un parking à côté de l'école des Salines, le réaménagement sécurisé et piétonnier devant l'entrée de l'école des Salines ainsi que le réaménagement autour du Logis des Marais afin d'optimiser le stationnement.

Le budget prévisionnel est présenté comme suit avec la sollicitation de subventions

Dépenses (HT)		Recettes	
Acquisition terrain pour création d'un parking Rue de la Salorge	152 000,00 €	DETR/DSIL 2022 (30 %)	161 381,28 €
Acquisition garage Rue de la Salorge	90 000,00 €		
Travaux	264 230,00 €	Autofinancement	376 556,32 €
Maitrise d'œuvre	31 707,60 €		
TOTAL	537 937,60 €	TOTAL	537 937,60 €

Mme Annemieke SCHEENAERTS interroge sur la possibilité de maintenir un parking végétalisé derrière le Logis des Marais

M. le Maire confirme qu'il s'agit bien de l'orientation demandée au bureau d'étude qui travaille sur ce sujet et fera des propositions dans ce sens

Le conseil municipal valide à l'UNANIMITE le projet et le budget prévisionnel tel que présenté

### 4 – Tarifs municipaux applicables à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2022

Monsieur le Maire présente les tarifs applicables à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022. Pour les services enfance jeunesse, Mme Véronique Maffrey, Adjointe propose une augmentation de 3 % considérant que les tarifs n'ont pas évolués depuis 2016

Pour les salles municipales, Monsieur Michel Mandret rappelle la décision prise lors d'un précédent conseil de proposer aux associations Islaises la gratuité de la salle de leur choix une fois par an

Pour la bibliothèque, Mme Maryse Soudain indique que la commission propose au conseil municipal de passer l'adhésion à 6 € (contre 5 € l'année précédente)

Mme Sonia Teillet suggère de procéder à des arrondis afin de faciliter la compréhension des tarifs

Monsieur le Maire et le conseil municipal valident cette proposition d'augmentation de 3 % et arrondis

Le conseil municipal adopte à l'UNANIMITE les tarifs suivants :

Cantine		Logis des Marais	2022		
			Hors Commune	Islais	Hors Commune
		Vin d'honneur	96,90 €	67,00 €	100,00 €
Prix du repas	3,48 €	Heure		18,00 €	
Protocole d'Accueil Individualisé ou enfant qui apporte son déjeuner	1,64 €	1/2 Journée		71,00 €	
		Journée		130,00 €	
		Caution		328,00 €	

Cimetière		Salorge	2022	
			Islais	Hors Commune
2m <sup>2</sup> /15 ans	92,00 €	Réservation par événement	75,00 €	100,00 €
2m <sup>2</sup> /30 ans	182,00 €			
Columbarium 10 ans	335,00 €			
Columbarium 15 ans	501,00 €			
Columbarium 30 ans	836,00 €			

Bibliothèque	
	2022
Adhésion	6,00 €

Tarif Extrascolaire , péricentre et périscolaire	QF 0-500 Actuel	QF 501-700 Actuel	QF 701-900 Actuel	QF 901-1100 Actuel	QF 1101-1200 Actuel	QF +1200 Actuel	QF inconnus et non allocataire Actuel
La journée avec repas	6,80 €	8,90 €	11,00 €	13,20 €	15,50 €	17,70 €	17,70 €
le péricentre (à l'heure)	0,80 €	1,10 €	1,40 €	1,70 €	1,80 €	2,00 €	2,10 €
le périscolaire (à l'heure)	1,70 €	1,90 €	2,00 €	2,10 €	2,30 €	2,60 €	3,20 €

Quotient Familiale	Centre de loisirs				
	1 semaine	2 semaines	3 semaines	4 semaines	5 semaines
0 à 500	33,80 €	54,00 €	84,90 €	110,00 €	136,00 €
501 à 700	44,50 €	80,80 €	117,00 €	153,00 €	189,60 €
701 à 900	55,00 €	102,00 €	149,00 €	196,00 €	243,00 €
901 à 1100	66,00 €	123,60 €	181,00 €	239,00 €	296,70 €
1101 à 1200	77,00 €	146,00 €	215,00 €	284,00 €	353,00 €
QF +1200	88,60 €	169,00 €	249,00 €	329,60 €	410,00 €
QF Inconnus et non alloc	88,60 €	169,00 €	219,00 €	329,60 €	410,00 €

Pour la salle du Pré Neuf les tarifs adoptés sont ceux de 2023 puisqu'ils sont toujours votés avec une année d'avance au regard des demandes de réservations

PARTICULIER	Salle entière (280 personnes) + bar + scène (65m <sup>2</sup> ) + sono	Salle entière (280 personnes) + bar + scène (65m <sup>2</sup> ) + Office + sono	Salle de la Vigne (demi-salle – 140 personnes + Bar) + sono	Salle de la Vigne (demi-salle – 140 personnes + Bar) + Office + sono	
Semaine 1 Jour	334 €	423 €	133 €	202 €	
Week-end 1 Jour	445 €	557 €	157 €	245 €	
Week-end 2 Jours	828 €	891 €	177 €	268 €	
OPTIONS	Préparation de la salle (à partir de 16h30)	Vidéoprojecteur	Percolateur	Vaisselle (Pack de 50 Personnes)	Forfait Ménage
Semaine 1 Jour	-	56 €	13 €	56 €	164 €
Week-end 1 Jour	108 €	76 €	13 €	56 €	164 €
Week-end 2 Jours	108 €	91 €	13 €	56 €	164 €

<b>PARTICULIER HORS COMMUNE</b>	<b>Salle entière (280 personnes) + bar + scène (65m<sup>2</sup>) + sono</b>	<b>Salle entière (280 personnes) + bar + scène (65m<sup>2</sup>) + Office + sono</b>	<b>Salle de la Vigne (demi-salle – 140 personnes + Bar) + sono</b>	<b>Salle de la Vigne (demi-salle – 140 personnes + Bar) + Office + sono</b>	
<b>Semaine 1 Jour</b>	401 €	523 €	177 €	329 €	
<b>Week-end 1 Jour</b>	512 €	658 €	202 €	396 €	
<b>Week-end 2 Jours</b>	881 €	1 057 €	222 €	473 €	
<b>OPTIONS</b>	<b>Préparation de la salle (à partir de 14h00)</b>	<b>Vidéoprojecteur</b>	<b>Percolateur</b>	<b>Vaisselle (Pack de 50 Personnes)</b>	<b>Forfait Ménage</b>
<b>Semaine 1 Jour</b>	-	56 €	24 €	56 €	164 €
<b>Week-end 1 Jour</b>	118 €	84 €	24 €	56 €	164 €
<b>Week-end 2 Jours</b>	118 €	96 €	46 €	56 €	164 €

<b>ASSOCIATION</b>	<b>Salle entière (280 personnes) + bar + scène (65m<sup>2</sup>) + sono</b>	<b>Salle entière (280 personnes) + bar + scène (65m<sup>2</sup>) + Office + sono</b>	<b>Salle de la Vigne (demi-salle – 140 personnes + Bar) + sono</b>	<b>Salle de la Vigne (demi-salle – 140 personnes + Bar) + Office + sono</b>	
<b>Semaine 1 Jour</b>	167 €	212 €	111 €	133 €	
<b>Week-end 1 Jour</b>	222 €	268 €	132 €	157 €	
<b>Week-end 2 Jours</b>	278 €	323 €	157 €	177 €	
<b>OPTIONS</b>	<b>Préparation de la salle (à partir de 14h00)</b>	<b>Vidéoprojecteur</b>	<b>Percolateur</b>	<b>Vaisselle (Pack de 50 Personnes)</b>	<b>Forfait Ménage</b>
<b>Semaine 1 Jour</b>	-	Gratuit	Gratuit	35 €	164 €
<b>Week-end 1 Jour</b>	108 €	Gratuit	Gratuit	35 €	164 €
<b>Week-end 2 Jours</b>	108 €	Gratuit	Gratuit	35 €	164 €

<b>ASSOCIATION HORS COMMUNE</b>	<b>Salle entière (280 personnes) + bar + scène (65m<sup>2</sup>) + sono</b>	<b>Salle entière (280 personnes) + bar + scène (65m<sup>2</sup>) + Office + sono</b>	<b>Salle de la Vigne (demi-salle – 140 personnes + Bar) + sono</b>	<b>Salle de la Vigne (demi-salle – 140 personnes + Bar) + Office + sono</b>	
<b>Semaine 1 Jour</b>	369 €	480 €	240 €	288 €	
<b>Week-end 1 Jour</b>	480 €	613 €	285 €	345 €	
<b>Week-end 2 Jours</b>	814 €	982 €	339 €	436 €	
<b>OPTIONS</b>	<b>Préparation de la salle (à partir de 16h30)</b>	<b>Vidéoprojecteur</b>	<b>Percolateur</b>	<b>Vaisselle (Pack de 50 Personnes)</b>	<b>Forfait Ménage</b>
<b>Semaine 1 Jour</b>	-	56 €	23 €	35 €	164 €
<b>Week-end 1 Jour</b>	118 €	66 €	23 €	35 €	164 €
<b>Week-end 2 Jours</b>	118 €	91 €	47 €	35 €	164 €

## 5 – Moulin Gueffard : Proposition d'avenant au projet

Monsieur le Maire indique que les travaux sont actuellement stoppés à sa demande pour affiner la réflexion sur ce projet et répondre peut-être mieux aux différentes sollicitations à propos des ailes. L'objectif était de conserver ce qui peut l'être et de faire étudier la faisabilité de l'opération sans grand bouleversement financier. Il s'agit de redonner une silhouette de moulin et de créer des ailes fixes avec une fenêtre en chien assis.

L'étude a montré la faisabilité de cette réalisation sans contraintes techniques importantes entraînant une augmentation du budget travaux de l'ordre de 31 000,00€

Mme Carole Guerneur interroge sur l'absence d'éléments d'informations sur ce point dans le dossier de préparation

M. le Maire rappelle que le projet de réhabilitation du Moulin est un sujet important depuis de nombreuses années. Tout a été fait pour apporter l'ensemble des explications y compris au cours de réunions publiques

Mme Carole Guermeur indique n'avoir certes pas assisté à toutes les réunions publiques sur ce dossier mais souligne que sa remarque concerne l'apport d'informations aux élus préalablement au conseil municipal.

Mme Aurélie Runigo interroge sur l'absence des ailes dans le projet initial car ce point semble logique pour un moulin

M. le Maire indique que le projet était déjà extrêmement complexe au démarrage de la réflexion et que cette étape a été mise de côté

Mme Aurélie Runigo questionne sur l'éventualité d'autres avenants et le respect du budget

M. le Maire précise que le budget prévisionnel est globalement respecté par l'appel d'offre et que tout sera fait dans ce sens

Mme Laetitia Goardet s'interroge sur la solidité du fût qui semble pencher de plus en plus et le devenir du projet s'il devait s'écrouler

M. le Maire indique que le risque principal est au moment de la consolidation des fondations

Après ces échanges, le conseil valide l'avenant par 16 voix POUR, 2 ABSTENTIONS et 4 voix CONTRE

#### 6 - Les Sables d'Olonne Agglomération – transfert de la compétence OPAH

Il est proposé au conseil municipal d'examiner la proposition de transfert de la compétence OPAH aux Sables d'Olonne Agglomération et par conséquent d'en modifier les statuts.

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) doit permettre :

- Le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie,
- La lutte contre l'habitat indigne et la rénovation des copropriétés dégradées
- La lutte contre la précarité énergétique
- L'accès multigénérationnel à des logements de qualité et peu énergivores
- La mixité sociale au sein du parc privé
- La lutte contre la vacance et la transformation de l'habitat touristique et secondaire pour le locatif conventionné à usage principal

Il est ainsi prévu de :

- Structurer et élargir les aides pour la rénovation de l'habitat et réinvestissement du parc privé à l'ensemble des habitants de l'agglomération relevant des plafonds de ressources ANAH
- Créer un guichet unique à l'échelle de l'agglomération en lien avec la plateforme de rénovation énergétique de l'habitat (PTREH)
- Permettre aux ménages relevant des plafonds ANAH d'obtenir des aides complémentaires
- Faciliter l'installation des primo-accédants

Le conseil municipal à l'UNANIMITE valide le transfert de compétence tel que présenté ainsi que la modification des statuts induite

#### 7 - D.I.A.

Monsieur le Maire présente les D.I.A. auxquelles il n'a pas donné suite en vertu des délégations accordées par le conseil municipal

- AN 214 : Terrain – Rue des Ibis
  - AO 207, 208, 219 : Habitation +Terrain – 4 Rue des Salais
  - AN 64 : Habitation + Terrain – 3 Rue des Merles
  - AE 167 : Habitation + Terrain - 2 Allée des Statices bleus
  - AC 370 : Terrain – 30 Rue du Pré Neuf
  - AI 125p : Terrain – 12 Impasse des Mimosas
- 

## 8- Questions diverses

- M. le Maire informe que la commission travaille sur les Mercredis de l'été et les 8 dates de juillet et août seront animées. Les élus seront tous mobilisés pour participer à ce grand moment municipal autour de 4 h de spectacles avec feu d'artifice, espace VIP et public. Les associations seront pleinement associées
- M. Jean-Luc Hottot fait part de son étonnement quant à l'absence de retour des élus au moment de la préparation du bulletin qui doit renseigner les habitants sur ce que l'on a fait. Ayant demandé à chaque responsable de commission un petit texte, seul 50 % ont répondu et cela est fort regrettable.
- M. le Maire rappelle la nécessité de communication entre élus
- A l'interrogation de Mme Carole Guermeur sur le dossier des antennes relais, M. le Maire rappelle que la commune a eu gain de cause sur l'ensemble des dossiers. Il n'a pour le moment aucune nouvelle d'orange et de free. Le juge a demandé à ce que ces deux opérateurs viennent en concertation. Pour Bouygues une concertation est en cours
- Mme Sonia teillet questionne sur les périodes de fermeture de l'agence postale. Mme Sophie Jahan indique que suite au cambriolage il a fallu attendre l'installation d'un nouveau coffre-fort qui a pris plus de 3 semaines. Après une semaine de réouverture c'est malheureusement la personne qui tient l'agence postale qui a été en arrêt maladie